Argent : transports se déplacer à moindres frais

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations**

Band (Jahr): **- (2016)**

Heft 82

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

droit&argent

Transports

Se déplacer à moindres frais

VOTATION 59
Le point sur AVSplus qui veut augmenter les rentes.

PATRIMOINE 60
Des conseillers-robots gèrent vos biens.

SUCCESSION 65
Le sort du compte-joint après un décès.

MULTIMÉDIA 69
Mode d'emploi pour débuter sur Facebook.

Les billets dégriffés, un bon plan à ne pas négliger.

DR

Plusieurs astuces permettent de réduire les coûts de transport en Suisse, qu'on voyage en train, en voiture ou à vélo. Découvrez nos bons plans.

En Suisse, les dépenses pour les transports (7,8%) sont celles qui pèsent le plus dans le budget «consommation» des ménages, après le logement et l'énergie (15%). Selon les estimations du Touring Club suisse, il faut débourser annuellement environ 10000 fr. pour une voiture coûtant 35000 fr. et roulant 15000 kilomètres par année. Voyager avec les transports publics peut aussi coûter cher. Les prix des billets de train sont souvent pointés du doigt et, pour ne rien manquer, en 2017, ils devraient encore augmenter d'environ 3%…

Fort heureusement toutefois, il existe des solutions pour se déplacer à moindres frais en Suisse que ce soit avec les transports publics ou, même, en voiture ou à vélo. MARIE TSCHUMI >>>

Vous voulez payer moins cher ?

TRAIN

BILLETS DÉGRIFFÉS
Les billets dégriffés des CFF permettent de voyager sur toutes les grandes lignes avec des rabais (jusqu'à 50%)! Les prix dépendent du degré d'occupation et de l'attractivité de la ligne. Leur nombre est limité. Quelque 6000 billets de ce genre sont vendus chaque jour en Suisse. Vous pouvez les acheter au plus tôt 30 jours avant la date du voyage. Mais ils ne sont pas échangeables et disponibles uniquement en ligne (www.cff.ch) et via l'application Mobile CFF.

CARTES JOURNALIÈRES
Certaines communes mettent à disposition de leurs habitants des cartes journalières à prix préférentiels. Par exemple, Lausanne en propose pour 49 fr., Genève 45 fr. ainsi que Fribourg, Neuchâtel et Sion 42 fr.

ABONNEMENT SENIOR
Certaines communautés tarifaires (Vaud, Genève, Fribourg et Neuchâtel notamment) offrent des rabais pour les retraités. Du côté des CFF, il est possible de s'offrir un abonnement général senior à prix réduit (2760 fr.).

CARTE PETITS-ENFANTS
Il existe également une carte spéciale «Petits-enfants». Elle coûte 30 fr. et permet aux petits entre 6 ans et 16 ans de voyager partout en Suisse pendant une année, accompagné d'un de leurs grands-parents, muni d'un titre de transport.

Pour Martine Sonnenwyl Bopp, 52 ans, le vélo en libre service à Fribourg est «une bonne solution».

VOITURE

AUTOPARTAGE
Le car sharing ou «autopartage» permet de disposer d'une voiture quand on le souhaite et qui, le reste du temps, est utilisée par d'autres usagers. En Suisse, la société la plus connue est Mobility (www.mobility.ch) avec près de 3000 véhicules répartis sur 1460 emplacements. Pour en bénéficier, soit vous souscrivez un abonnement annuel (290 fr. ou 190 fr. avec un abonnement CFF), soit vous devenez sociétaire (cotisation de 1000 fr. remboursée en cas de départ et 250 fr. de taxe unique d'inscription). Puis, pour chaque trajet, vous payez un tarif horaire et kilométrique. Par exemple, utiliser une Mobility «budget» pour faire Neuchâtel-Sion aller-retour de 10 heures à 18 heures vous coûtera grosso modo 125 fr. Selon leurs dires, par rapport à une voiture privée, Mobility, en combinaison avec les transports publics, permettrait d'économiser 4000 fr. par année. Marc Treboux, un Neuchâtelois de 69 ans, utilise ces véhicules depuis près de six ans, en moyenne deux fois par semaine, pour des petites distances. «A la fin de 2010, ma voiture arrivait en bout de course et, vu que j'approchais de la retraite, je me demandais comment m'en passer et ainsi réduire les frais. En choisissant cette option, j'avais l'impression de pouvoir faire de grosses économies. En plus, cette philosophie du partage me touche.» Finalement, son budget est resté le même. Mais sa manière de se déplacer a changé. «Pour le même prix, ma femme et moi pouvons, en complément, nous payer deux abonnements généraux. A mon avis, pour ceux qui habitent en ville, l'autopartage est la meilleure des solutions.»

COVOITURAGE
Le covoiturage est un autre moyen de se déplacer en voiture à moindres frais ou pour réduire les coûts. L'idée est de regrouper plusieurs personnes dans le même véhicule pour un trajet identique occasionnellement ou régulièrement. En Suisse, plusieurs plateformes gratuites proposent ce genre de services comme www.e-covoiturage.ch ou www.karzoo.ch. Le principe est simple: si vous avez votre propre véhicule, vous publiez une annonce sur le site, en précisant le trajet que vous comptez faire et à quel moment. D'autres internautes peuvent alors vous contacter et vous convenez avec eux du montant de leur participation. Bien évidemment, la pratique est aussi valable dans l'autre sens, si vous préférez prendre la place du passager.

Cristina Cavaliéri

Voici quelques pistes !

VÉLO

BIKESHARING
Pour éviter d'acheter son propre deux-roues, il en existe en libre service. Ce système, appelé «bikesharing», gagne toujours plus de terrain en Suisse. Vous empruntez un vélo simple ou électrique, quand vous le désirez et n'avez même pas besoin de le ramener au point de départ! Il suffit de le poser dans une station prévue à cet effet.
En Suisse romande, Velospot (www.velospot.ch) met à disposition des vélos en libre-service à Bienne, à La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel et à Genève notamment. Il est possible d'acheter une carte pour l'année (entre 50 fr. et 80 fr. selon les endroits) ou journalière (environ 10 fr.). En sus, vous devrez débourser entre 1 fr. et 2 fr. la demi-heure, après 30 minutes «gratuites».
PubliBike (www.publibike.ch) également propose ce genre de service dans la plupart des cantons romands. Il existe la carte «DayBike», pour un jour, vendue 10 fr. un abonnement annuel pour toute la Suisse (60 fr.) ou régional (de 25 fr. à 35 fr.). Là aussi, après 30 minutes, il faut payer un tarif horaire: 2 fr. pour les vélos mécaniques et 4 fr. pour les électriques (tarifs réduits la nuit).
Martine Sonnenwyl Bopp, 52 ans, ne compte plus les fois où elle a emprunté un «publibike» pour se rendre chez sa maman dans les hauts de Fribourg. «Depuis la gare, à pied, c'est trop loin et, avec les transports publics, cela prend trop de temps. Avec un vélo électrique, je m'y rends en quelques minutes seulement. Pour se déplacer en ville, les vélos en libre-service, c'est vraiment une bonne solution.» Pour cette habitante de la Broye, c'est aussi, et surtout, un moyen d'éviter de prendre son vélo dans le train: «C'est trop cher, peu pratique et trop risqué. Je craindrais qu'il soit volé en le laissant à la gare toute une journée.»

VÉLOS ÉLECTRIQUES
Enfin, pour ceux qui désirent avoir leur propre vélo électrique mais à un moindre prix, de nombreuses communes offrent des rabais pouvant s'élever à plusieurs centaines de francs. Renseignez-vous!

UBER
Pour se déplacer en ville, à Lausanne et à Genève notamment, il existe un moyen de transport «privé» dont les tarifs défient toute concurrence: les «taxis» Uber. Constamment sous le feu de la critique, ils sont accusés de concurrence déloyale. Mais il n'empêche: cette solution est particulièrement bon marché! Le système fonctionne par l'application Uber qu'il faut télécharger sur son téléphone. Après s'être inscrit, il suffit de commander un chauffeur qui viendra vous chercher là où vous vous trouvez et vous amènera là où vous le désirez. Le paiement est automatisé, via votre carte de crédit.